

# INFOMERCIER

Été 2019

Volume 73

03

MOT DE LA  
MAIRESSE

04

RAPPORT  
FINANCIER

06

ACTUALITÉS

10

ACTIVITÉS  
DE LOISIR



# CONSEIL MUNICIPAL



**M<sup>me</sup> Lise Michaud**

Mairesse

[lise.michaud@ville.mercier.qc.ca](mailto:lise.michaud@ville.mercier.qc.ca)

Cabinet de la mairesse et conseil municipal:  
450 691-6090, poste 250



**M. Stéphane Roy**

Conseiller district 1

[stephane.roy@ville.mercier.qc.ca](mailto:stephane.roy@ville.mercier.qc.ca)



**M<sup>me</sup> Johanne Anderson**

Conseillère district 2

[johanne.anderson@ville.mercier.qc.ca](mailto:johanne.anderson@ville.mercier.qc.ca)



**M<sup>me</sup> Judith Prud'homme**

Conseillère district 3

[judith.prudhomme@ville.mercier.qc.ca](mailto:judith.prudhomme@ville.mercier.qc.ca)  
514 433-6040



**M. Philippe Drolet**

Conseiller district 4

[philippe.drolet@ville.mercier.qc.ca](mailto:philippe.drolet@ville.mercier.qc.ca)  
Nouveau : 438 403-2171



**M. Louis Cimon**

Conseiller district 5

[louis.cimon@ville.mercier.qc.ca](mailto:louis.cimon@ville.mercier.qc.ca)  
450 692-1125



**M. Martin Laplaine**

Conseiller district 6

[martin.laplaine@ville.mercier.qc.ca](mailto:martin.laplaine@ville.mercier.qc.ca)  
514 826-1163

## SÉANCES PUBLIQUES

Les citoyens sont invités à assister aux prochaines séances publiques à la salle du conseil de l'hôtel de ville :

- Mardi 11 juin à 20 h
- Mardi 9 juillet à 20 h
- Mardi 13 août à 20 h
- Mardi 10 septembre à 20 h

Séances publiques filmées disponibles au [ville.mercier.qc.ca](http://ville.mercier.qc.ca).

Pour vous inscrire sur la liste de distribution courriel et/ou téléphonique afin d'être informé de la tenue d'une assemblée extraordinaire, écrivez à [direction.greffe@ville.mercier.qc.ca](mailto:direction.greffe@ville.mercier.qc.ca) ou appelez au 450 691-6090, poste 242.

## HÔTEL DE VILLE

869, boul. Saint-Jean-Baptiste, 2<sup>e</sup> étage  
Mercier, Québec J6R 2L3  
450 691-6090 | [info@ville.mercier.qc.ca](mailto:info@ville.mercier.qc.ca)

Lundi au jeudi : 8 h 30 à 12 h et 13 h à 16 h 30  
Vendredi : 8 h à 12 h

[ville.mercier.qc.ca](http://ville.mercier.qc.ca)

 VilledeMercier

PUBLIÉ PAR LA VILLE DE MERCIER

Dépôt légal : Bibliothèque et archives nationales du Québec | Tirage : 5 600 copies



Imprimé sur du Rolland Enviro 100 Print, contenant 100 % de fibres postconsommation, certifié Choix environnemental, procédé sans chlore et fabriqué au Québec par Cascades à partir d'énergie biogaz.

# MOT DE LA MAIRESSE

## NAVETTE EXO 140 : UN SERVICE RECONNU À L'ÉCHELLE QUÉBÉCOISE

Depuis bientôt un an, la nouvelle navette interne gratuite arpente les rues de Mercier afin de faciliter les déplacements locaux des citoyens sur notre territoire. Dès son entrée en service, la ligne 140 d'exo a connu un franc succès. Le trajet est très apprécié des usagers et la popularité est au rendez-vous !

**CE SERVICE RÉPOND À UN BESOIN  
DE TRANSPORT EN COMMUN LOCAL  
SUR NOTRE TERRITOIRE**

Maintenant que la fréquentation de la ligne 140 a atteint sa vitesse de croisière, la Ville de Mercier et exo ont consulté les citoyens et les usagers afin d'apporter certains ajustements à la desserte existante.

Cela signifie qu'à partir de la fin août, le trajet sera bonifié afin notamment d'ajouter des arrêts et d'améliorer la fréquence de passage des véhicules à certaines périodes de la journée. Par exemple, un arrêt sera prévu dans les deux directions à la clinique médicale de Mercier, ainsi qu'au supermarché IGA.

Vous recevrez par la poste les nouveaux horaires de la ligne 140 au cours du mois d'août. Des copies des horaires seront également disponibles dès la mi-août dans les bureaux de la Ville de Mercier et dans plusieurs établissements du territoire.

Je profite de l'occasion pour vous rappeler que ce service est entièrement gratuit.

Comme vous pouvez le constater, la Ville de Mercier cherche sans cesse à améliorer et à optimiser ses services. Non seulement nous avons tenu parole en créant la ligne 140, nous avons également pris le temps de vous écouter afin d'ajuster la fréquence et les trajets. Cela vous permet de bénéficier d'un service encore plus adapté à vos besoins !

D'ailleurs, le service local de la ligne 140 a été sélectionné parmi les meilleurs au Québec et a été mis en nomination du Prix AQTr (Association québécoise des transports), catégorie Transport collectif. Le gagnant sera dévoilé lors d'un gala, le 18 juin prochain.

*Lise Michaud*  
**Mairesse**



### INFORMATIONS OU COMMENTAIRES SUR LE SERVICE D'EXO

Communiquez avec exo, l'organisme responsable de l'exploitation des transports en commun sur notre territoire :

- 450 698-3030 ou 1 877 698-3665
- [exo.quebec](http://exo.quebec)

# RAPPORT DES FAITS SAILLANTS 2018 DE LA VILLE DE MERCIER

## ACTIVITÉS FINANCIÈRES

	RÉEL
Revenus	18 759 156 \$
Dépenses et affectations	17 673 246 \$
<b>SURPLUS 2017</b>	<b>1 085 910 \$</b>

## SURPLUS ACCUMULÉ

LE SURPLUS ACCUMULÉ AU 31 DÉCEMBRE 2018  
SE DÉTAILLE COMME SUIT :

Solde au 31 décembre 2017	1 942 897 \$
Soldes disponibles – règlements emprunts fermés	323 \$
<b>SURPLUS DE L'ANNÉE 2018</b>	<b>1 085 910 \$</b>
Équilibre budgétaire 2018	(370 000 \$)
Achats payés via les surplus	
– Toiture du poste de police	(75 119 \$)
– Logiciels – Cour municipale	(32 536 \$)
– Coûts généraux et étude de la faisabilité – Projet Sauvé	(38 845 \$)
	(146 500 \$)
<b>SOLDE AU 31 DÉCEMBRE 2017</b>	<b>2 512 630 \$</b>

## ACTIVITÉS D'INVESTISSEMENT 2018

LES DÉPENSES EN IMMOBILISATIONS (INVESTISSEMENTS)  
S'ÉLÈVENT À 3 339 066 \$ ET SE DÉTAILLENT COMME SUIT :

### SUBVENTIONS

Travaux d'infrastructures dans le cadre du programme de la TECQ – Rues des Chênes, Mars, Mercure et Croissant Argus	2 799 691 \$*
Construction – Caserne d'incendie	72 695 \$

### RÈGLEMENT D'EMPRUNT

Achats de biens pour le service de police	135 522 \$
---	------------

### SURPLUS

Toiture du poste de police	75 119 \$
Logiciels – Cour municipale	32 536 \$

### FONDS DE ROULEMENT

Appareils respiratoires	112 599 \$
-------------------------	------------

### BUDGET D'OPÉRATIONS

Mobiliers et divers équipements	27 799 \$
Logiciels – Cour municipale	2 379 \$
Unités de climatisation au Centre Roger-Tougas	23 155 \$
Équipements informatiques	33 786 \$
Système de sécurité – Caserne d'incendie	6 770 \$
Aménagement de la cour municipale	17 015 \$

**3 336 066 \$**

\* Financement via une aide gouvernementale de 2 428 854 \$ dans le cadre du programme de la TECQ.



## DETTE À LONG TERME

L'ÉTAT DE LA DETTE À LONG TERME EST DE 10 438 900 \$ ET SE RÉPARTIT COMME SUIT :

	2018	2017
Gouvernement	855 700 \$	1 130 100 \$
Secteurs ou bassins	4 097 723 \$	4 561 300 \$
À l'ensemble	5 485 477 \$	6 607 600 \$
	<b>10 438 900 \$</b>	<b>12 299 000 \$</b>



**RENÉ CHALIFOUX**  
Directeur général

## CONCLUSION

La lecture du rapport financier 2018 permet de confirmer encore une fois cette année l'excellent état des finances publiques de la Ville de Mercier. Nos surplus d'opérations sont en hausse et nous continuons d'investir dans nos infrastructures et immobilisations municipales.

Ces résultats fort positifs sont le résultat direct d'une fructueuse et étroite collaboration entre le conseil municipal et l'ensemble de l'administration municipale de la Ville de Mercier. Élus, directeurs, personnel-cadre et employés ont travaillé sans relâche à vous offrir des services de la plus haute qualité, tout en respectant la volonté et la capacité de payer des citoyens.

Avec l'adoption prochaine d'un nouveau plan stratégique qui guidera nos actions pour les prochaines années, nous poursuivrons nos efforts afin de maintenir une gestion serrée et rigoureuse de nos finances publiques, et ce, au bénéfice de tous les citoyens de Mercier.



**Rangée du haut, de gauche à droite :** M. Philippe Drolet, conseiller district 4, M<sup>me</sup> Johanne Anderson, conseillère district 2, M<sup>me</sup> Judith Prud'homme, conseillère district 3 et M. Louis Cimon, conseiller district 5.

**Rangée du bas, de gauche à droite :** M. Stéphane Roy, conseiller district 1, M<sup>me</sup> Lise Michaud, mairesse et M. Martin Laplaine, conseiller district 6.

## UN MOT DES MEMBRES DU CONSEIL

La publication du rapport financier 2018 de la Ville de Mercier nous rend très fiers, car elle est le résultat d'un travail d'équipe exemplaire de tous les employés, gestionnaires municipaux et élus.

La diminution de la dette à long terme de la Ville de Mercier nous offrira notamment une certaine marge de manœuvre au cours des prochaines années. Cette marge de manœuvre nous permettra de lancer des projets porteurs pour l'ensemble de notre communauté.

## FEUX À CIEL OUVERT : C'EST INTERDIT!

**SAVIEZ-VOUS** qu'il est interdit de faire des feux à ciel ouvert sur le territoire de Mercier ? Que ce soit pour un feu de camp ou pour brûler toute autre matière combustible, vous devez obtenir un permis émis par la Direction sécurité incendie.

**À noter que l'utilisation d'un foyer extérieur est autorisée sans permis, sous certaines conditions :**

- La fumée et les cendres ne doivent pas incommoder les voisins
- Le foyer doit être muni d'un pare-étincelles
- Seul du bois de combustion peut être utilisé
- Le foyer doit respecter certaines marges de dégagement
- D'autres conditions s'appliquent

Pour plus de détails, communiquez avec le Guichet unique de Mercier :

**450 691-6090, option 1**

**[guichet.unique@ville.mercier.qc.ca](mailto:guichet.unique@ville.mercier.qc.ca)**



## NOUVELLES RÈGLES D'ARROSAGE ÉCONOMISONS L'EAU POTABLE

Le conseil municipal de la Ville de Mercier a adopté récemment un nouveau règlement sur l'arrosage et sur l'utilisation de l'eau potable.

Étant donné que la demande en eau est particulièrement élevée durant l'été et que nous devons éviter de surtaxer notre réseau, merci d'adopter d'économiser l'eau en adoptant des comportements écoresponsables et en respectant la réglementation municipale en vigueur.

### ARROSAGE AUTOMATIQUE - NOUVEL HORAIRE

L'arrosage automatique ou à l'aide d'un asperseur sans dispositif d'arrêt est permis :

- Numéro civique pair :  
**Mercredi**, de 6 h à 8 h et de 20 h à 23 h
- Numéro civique impair :  
**Jeudi**, de 6 h à 8 h et de 20 h à 23 h

### ARROSAGE MANUEL

L'arrosage manuel (avec dispositif d'arrêt) est permis en tout temps.

Autres usages :

- Il est possible d'obtenir un permis d'arrosage lors de la pose d'un nouveau gazon.
- Le remplissage annuel d'une piscine n'est permis qu'au printemps ou à la suite d'un bris.
- Le lavage d'une auto est permis (utilisation obligatoire d'un sceau ou d'un boyau avec dispositif à fermeture automatique).

### ARROSAGE INTERDIT

- Lorsqu'il pleut
- Pour faire fondre de la neige ou de la glace
- À l'aide de plus d'un boyau simultanément
- Lors d'un avis de la Ville de Mercier (sécheresse ou mesures d'urgence)

Pour plus de détails, communiquez avec le Guichet unique de Mercier : **450 691-6090, option 1**  
**[guichet.unique@ville.mercier.qc.ca](mailto:guichet.unique@ville.mercier.qc.ca)**

Le règlement est disponible sur notre site Internet.



## LES BORNES-FONTAINES, C'EST POUR LES URGENCES!

Il est interdit d'utiliser une borne-fontaine sur le territoire de la Ville de Mercier. Seuls les pompiers et les employés municipaux sont autorisés à les utiliser dans l'exercice de leurs fonctions.

L'utilisation d'une borne-fontaine à des fins personnelles (notamment afin de remplir une piscine résidentielle) cause d'importantes variations de pression sur le réseau de distribution d'eau potable, ce qui peut engendrer des épisodes d'eau jaune dans le secteur touché.

Une personne utilisant une borne-fontaine à des fins personnelles est passible d'une amende en vertu de la réglementation municipale.

### EAU JAUNE

Si vous remarquez que votre eau potable a une couleur jaunâtre ou brunâtre, ouvrez le robinet de la baignoire à grande eau et laissez-la couler jusqu'à ce qu'elle redevienne claire (cela peut prendre jusqu'à 15 à 30 minutes).

Bien qu'il soit préférable de ne pas la boire, cette eau demeure potable.



## GUICHET UNIQUE DE MERCIER: PRÉSENT POUR VOUS!



### COMMENT JOINDRE LE GUICHET UNIQUE DE MERCIER

- Par téléphone : 450 691-6090, option 1
- Par courriel : [guichet.unique@ville.mercier.qc.ca](mailto:guichet.unique@ville.mercier.qc.ca)
- En personne : accueil de l'hôtel de ville (869, boul. Saint-Jean-Baptiste, 2<sup>e</sup> étage)

Vous pouvez aussi soumettre une demande via l'application mobile **Voilà!**

### Porte d'entrée privilégiée pour :

- Soumettre une requête
- Formuler une plainte
- Demander des renseignements
- Payer ses taxes municipales
- Obtenir des publications municipales

### HEURES D'OUVERTURE :

- Lundi au jeudi : 8 h 30 à midi et 13 h à 16 h 30
- Vendredi : 8 h à midi

## LE BAC BRUN ARRIVE À L'AUTOMNE

**Il ne reste plus que quelques mois avant l'arrivée du bac brun !**

En octobre prochain, l'ensemble des immeubles résidentiels de 6 logements et moins de la MRC de Roussillon seront desservis par la collecte des matières organiques.

Tous les détails de cette nouvelle collecte vous seront communiqués prochainement.

Vous avez des questions ?

Consultez le [roussillon.ca/bacbrun](http://roussillon.ca/bacbrun) pour en savoir davantage sur cette nouvelle collecte.

*Adoptez-le!*

**Brutus arrive à Mercier**



## Info-collectes

Communiquez avec l'équipe de la MRC de Roussillon pour toute question sur les collectes et problème avec vos bacs.

☎ 514 928-5227

🌐 [ROUSSILLON.CA/INFOCOLLECTES](http://ROUSSILLON.CA/INFOCOLLECTES)

✉ [infocollectes@mrcroussillon.qc.ca](mailto:infocollectes@mrcroussillon.qc.ca)



### NOTRE SITE INTERNET FAIT PEAU NEUVE!

La Ville de Mercier a récemment mis en ligne son nouveau site Internet!

Plus convivial que l'ancienne version, le nouveau site Internet de la Ville de Mercier contient une foule de renseignements utiles classés par sujets thématiques. Le site a été conçu pour vous permettre de trouver rapidement l'information que vous cherchez.

Une nouvelle section vous permettra également de consulter toutes les nouvelles et annonces concernant la Ville de Mercier et les services qu'elle vous offre.

Le site Internet de la Ville de Mercier est toujours disponible à l'adresse suivante : [www.ville.mercier.qc.ca](http://www.ville.mercier.qc.ca).

Bonne navigation!



### À CHAQUE CHIEN SA MÉDAILLE

Les propriétaires de chiens sont invités à se procurer une licence (sous forme de médaille) pour leur animal.

Bien qu'il ne soit pas obligatoire d'obtenir une médaille pour votre compagnon canin, l'achat d'une licence facilite le travail des employés de la SPCA Roussillon, responsable de la gestion du contrôle animalier sur le territoire. En cas de perte de votre animal, il sera plus facile de vous le retourner.

Il est possible de se procurer une médaille au coût de 25 \$ à la Meunerie du Village : 526, boulevard Saint-Jean-Baptiste.

## DATES À RETENIR

### ÉVÉNEMENTS ET COLLECTES SPÉCIALES À VENIR

#### Ventes-débarras

7 et 8 septembre 2019

#### Collecte spéciale – Surplus de carton

Mardi 2 juillet 2019

### HORAIRE SPÉCIAL FÊTE NATIONALE ET FÊTE DU CANADA

#### 24 juin

Tous les bureaux seront fermés (incluant la bibliothèque et l'écocentre)

#### 1 juillet

Tous les bureaux seront fermés (incluant la bibliothèque et l'écocentre)

## ENREGISTREMENT DES APPELS TÉLÉPHONIQUES

À partir du 27 mai 2019, la plupart des appels téléphoniques faits ou reçus par la Ville de Mercier seront enregistrés.

Motivée par sa volonté d'offrir un service de la plus haute qualité à ses citoyens, la décision de la Ville de Mercier d'enregistrer les appels téléphoniques répond aux objectifs suivants :

- Vérification de la qualité du service
- Traitement des plaintes ou des litiges concernant des services rendus par la Ville de Mercier
- Formation continue du personnel

Afin de baliser l'utilisation du recours à l'enregistrement des appels, le conseil municipal a adopté la Politique sur l'enregistrement des appels lors de la séance du 14 mai dernier. Le texte de la politique est disponible sur notre site Internet.





## CAPACITÉS AFFAIBLIES PAR L'ALCOOL OU LA DROGUE: ON NE CONDUIT PAS!

L'alcool diminue les facultés dès le premier verre. Si vous conduisez après avoir bu, vous mettez en danger votre vie et celle des autres, et vous risquez de graves conséquences légales. Il en va de même lorsque vous consommez de la drogue.

### LES EFFETS DES CAPACITÉS AFFAIBLIES SUR LA CONDUITE:

- Augmentation de la prise de risque
- Faux sentiment de confiance et de contrôle
- Difficulté à maintenir une vitesse constante
- Difficulté à se concentrer
- Temps de réaction plus lent
- Gestes brusques
- Mauvaise coordination
- Somnolence

### VOUS POUVEZ ÊTRE ARRÊTÉ SI:

- Vous dépassez la limite légale de 80 mg d'alcool par 100 ml de sang (0,08)
- Votre capacité de conduire est affaiblie par la drogue ou l'alcool, même si votre taux d'alcool est inférieur à 0,08
- Vous refusez d'obéir à un ordre d'un agent de la paix, comme souffler dans l'alcootest ou faire les épreuves de coordination des mouvements exigées par un policier

**Tout au long de la période estivale, les policiers du Service de police de la Ville de Mercier installeront des barrages de contrôle.**

### DES SOLUTIONS DE RECHANGE SIMPLES ET EFFICACES

Seul le temps élimine les effets de la drogue et des médicaments, alors planifiez vos déplacements! Vous pouvez:

- Prendre un taxi ou le transport en commun
- Désigner un conducteur pour la soirée
- Dormir sur place, si vous êtes chez un ami
- Appeler un service de raccompagnement

## VOTRE VOITURE NE DOIT PAS ÊTRE UNE INVITATION AUX VOLEURS

Le printemps et l'été apportent leur lot de vols dans les véhicules. Le Service de police de la Ville de Mercier vous propose quelques conseils de prévention:

- Verrouillez toujours les portières et fermez les vitres
- Ne laissez rien à la vue dans votre véhicule
- Mettez vos biens dans le coffre du véhicule avant d'arriver à destination
- Stationnez votre véhicule dans un endroit bien éclairé
- Si vous avez un ordinateur portable, procurez-vous un cadenas qui permet de le verrouiller à l'intérieur du coffre de votre véhicule
- Si vous êtes victime d'un vol, composez immédiatement le 911 et mentionnez la description et la direction de fuite du voleur, si vous êtes témoin du vol
- Si vous n'avez pas été témoin, vous pouvez faire un rapport en vous présentant au poste de police, situé au 1049, boulevard Saint-Jean-Baptiste



JEUDI

**18 juillet**

**SPECTACLE DE MAGIE AVEC MAGISLAIN**

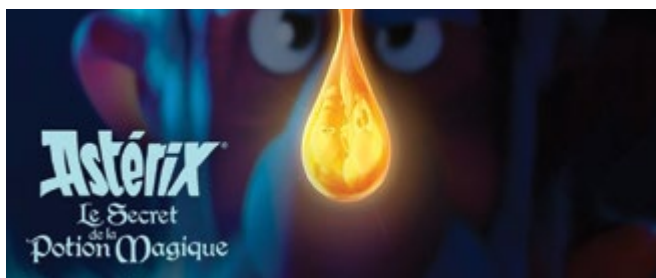
Accompagné de sa colombe et de son lapin, Magislain vous promet des tours spectaculaires, interactifs et très colorés qui se succéderont dans un tourbillon d'enchantement et d'humour.

**Pour tous / Gratuit, incluant un popcorn par personne 19h**

Lieu - Parc Loïsele

Entrée libre, apportez vos chaises, chasse-moustique et couverture !

En cas de mauvais temps, le spectacle aura lieu au centre communautaire Roger-Tougas. Surveillez l'information via la page Facebook de la Ville de Mercier.



VENDREDI

**9 août**

**CINÉMA PLEIN AIR  
«ASTÉRIX-LE SECRET DE LA POTION MAGIQUE»**

**Gratuit, incluant un popcorn par personne**

Au coucher du soleil (vers 20 h15)

Lieu - Parc Loïsele

Entrée libre, apportez vos chaises, chasse-moustique et couverture !

En cas de mauvais temps, la projection aura lieu au centre communautaire Roger-Tougas. Surveillez l'information via la page Facebook de la Ville de Mercier.

Du **26 juin au 14 août**

**CONT'O'PARC**

Apportez votre couverture et venez rencontrer notre animatrice et son compagnon Hibouquine. Elle vous racontera de belles histoires, vous fera bouger et voyager dans le merveilleux monde de l'imaginaire. L'activité est ouverte à tous, notamment aux garderies !



**Une histoire différente chaque semaine !**

**Gratuit, aucune inscription nécessaire**

En cas de pluie, l'activité Cont'O'Parc sera annulée.

**MERCREDI 26 JUIN**

**9h30 à 10h15**

Parc Raymond-Pitre

**MERCREDI 24 JUILLET**

**9h30 à 10h15**

Parc des Sorbiers

**MERCREDI 3 JUILLET**

**9h30 à 10h15**

Parc Les Cours du Roi

**MARDI 30 JUILLET**

**18h45 à 19h30**

Parc Les Cours du Roi

**MARDI 9 JUILLET**

**18h45 à 19h30**

Parc Rémi-Tremblay

**MERCREDI 7 AOÛT**

**9h30 à 10h15**

Parc Coté

**MERCREDI 17 JUILLET \***

**9h30 à 10h15**

Parc Raymond-Pitre

**MERCREDI 14 AOÛT**

**9h30 à 10h15**

Parc Loïsele

\* Spectacle sous chapiteau :

**WATONGA L'orphelin et la Calebasse**

Le spectacle aura lieu beau temps, mauvais temps.





MERCREDI

21 août



DOCUMENT-THÉ

Projection :

La part du diable (112 min)

Adulte / Gratuit (accès libre pour tous)  
13 h 30

Lieu – Salle multifonctionnelle  
du Manoir Bel-âge,  
1054, boul. Saint-Jean-Baptiste



VENDREDI

16 août

MUSIQUE – BELLE ET BÊTE

Duo musical de la région qui a fait ses preuves à maintes reprises avec une maîtrise impressionnante de la guitare et une voix incroyablement puissante. Belle et Bête parvient à rendre avec une justesse d'interprétation peu commune, les balades les plus langoureuses aux rocks les plus lourds. Tous les éléments sont au rendez-vous pour une soirée inoubliable !

Gratuit  
19 h

Lieu – Parc Loiselles. Brevages et grignotises en vente sur place.

En cas de mauvais temps, le spectacle sera remis au 22 août. Surveillez l'information via la page Facebook de la Ville de Mercier.

# CET ÉTÉ ON BOUGE!

LES MARDIS

Du 16 juillet au 20 août

– 6 semaines

## ZUMBA PLEIN AIR

Vous avez envie de bouger cet été? La Ville de Mercier vous offre la possibilité de faire des ateliers de zumba en plein air gratuitement, tous les mardis soirs !

Pour tous / Gratuit

18 h 30 à 19 h 30

Lieu – Parc Loiselles

En cas de mauvais temps, les ateliers seront déplacés au centre communautaire Roger-Tougas.

Surveillez l'information via la page Facebook de la Ville de Mercier.



LES JEUDIS

Du 4 juillet au 22 août

– 8 semaines

## CLUB DE MARCHÉ

Afin d'encourager les saines habitudes de vie, la Ville de Mercier est heureuse de contribuer au démarrage d'un éventuel club de marche. D'ici sa mise sur pied, les marcheurs pourront bénéficier gratuitement du soutien d'un entraîneur.

Gratuit

19 h à 20 h

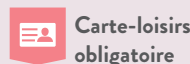
Période d'inscription: Du 3 au 28 juin

Lieu – Parc Loiselles

En cas de mauvais temps, l'activité sera annulée.

DATES	POINTS DE DÉPART
4 JUILLET	Parc Loiselles
11 JUILLET	Parc Raymond-Pitre
18 JUILLET	Parc des Hirondelles
25 JUILLET	Parc Loiselles
1 <sup>er</sup> AOÛT	Parc Raymond-Pitre
8 AOÛT	Parc des Hirondelles
15 AOÛT	Parc Loiselles
22 AOÛT	Parc Loiselles

LÉGENDE



Carte-loisirs obligatoire



Inscription en ligne

<https://mon.accesscite.net/67045/fr-ca>

# HORAIRE ESTIVAL DE LA BIBLIOTHÈQUE

30 juin au 1<sup>er</sup> septembre

Lundi, mardi et jeudi	12h à 19h30
Mercredi et vendredi	10h à 17h
Samedi	11h à 15h
Dimanche	FERMÉ

## TEMPS MAUSSADE? JOUEZ EN FAMILLE!

Le temps à l'extérieur est maussade et vous désirez vous amuser en famille? Rendez-vous à la bibliothèque de Mercier afin d'emprunter un jeu de société!

**SAVIEZ-VOUS** que la bibliothèque de Mercier a plus de 50 jeux de société pour tous les âges?

Les jeux de société sont en plein essor et des centaines de nouveaux jeux voient le jour chaque année. Profitez de l'occasion pour en découvrir quelques-uns à votre bibliothèque.



## EXPOSITIONS



3 au 28 juin

### KIM ARSENAULT – L'INTÉRIEUR DE L'ÊTRE

Résidente de Mercier, Kim Arsenault utilise de l'acrylique et de la résine sur toile afin de représenter les couleurs de notre être intérieur.

Lieu – Bibliothèque de Mercier,  
salle Orise-Giroux



2 au 29 juillet

### KARINE BÉRUBÉ

Karine Bérubé utilise la peinture comme thérapie personnelle. Fiers de sa contribution au développement culturel de la ville de Mercier, nous vous invitons à découvrir sa vision personnelle de l'art visuel.

Lieu – Bibliothèque de Mercier,  
salle Orise-Giroux



5 au 30 août

### SYLVIE LAVALLÉE

Sylvie Lavallée, résidente de Mercier, est une autodidacte qui peint des toiles abstraites afin d'explorer son côté enfantin. Sylvie Lavallée crée sans limite, elle explore l'art sous différentes formes et cela se transpose à travers ses oeuvres.

Lieu – Bibliothèque de Mercier,  
salle Orise-Giroux

# COURSE FAMILIALE

24 JUIN 🕒 10 h

1 KM (COURSE OU MARCHÉ)

Non chronométrée  
Simplement pour le plaisir de bouger!



## COURSE FAMILIALE À MERCIER!

Petits et grands sportifs, venez bouger en famille! Que ce soit simplement pour vous dégourdir, ou pour relever ce beau défi, venez courir ou marcher ce petit parcours de 1 km et vous amuser en famille ou entre amis. C'est gratuit! Vous préférez simplement encourager les coureurs? Vous êtes les bienvenus!

### INSCRIPTION

**Vendredi 31 mai 9 h,**  
au **vendredi 21 juin 9 h.**

Sur le site internet de la ville ou en personne à la réception de la Direction des loisirs, culture et vie communautaire dans les heures d'ouverture.

### Votre inscription gratuite inclus :

- Un ruban de participation;
- une collation et un breuvage;
- la trousse du coureur (dossard avec numéro et 4 épingles).

### HEURE D'ARRIVÉE

Prévoyez d'arriver sur le site entre **9 h et 9 h 30** afin de récupérer votre trousse du coureur et de vous enregistrer.

### SÉCURITÉ DES COUREURS

Le parcours est ouvert aux poussettes. Les marcheurs avec poussettes devront se placer à l'arrière à la ligne de départ.

Pour des raisons de sécurité, les animaux, les écouteurs, les patins à roues alignées, les trottinettes, les planches à roulettes, les vélos, etc. **ne sont pas admis sur le parcours.**

Nous vous rappelons de porter des vêtements adaptés aux conditions climatiques (faible pluie, froid, chaleur, etc.).

Tous les participants recevront un ruban de participation. La remise des rubans se fera quelques mètres après le fil d'arrivée afin de ne pas entraver les autres coureurs. Les participants sont priés de récupérer leur ruban tout de suite après leur défi.

Aucun ruban ne sera remis après l'événement.



\* En cas de conditions climatiques inappropriées pour la course, la Ville de Mercier prendra la décision le matin de la course vers 7 h et publiera la décision sur la page Facebook de la ville.



Stationnements incitatifs / Service de navettes

**CIRCUIT A – CENTRE COMMUNAUTAIRE ROGER-TOUGAS**

- Embarquement: Devant le centre communautaire
- Débarcadère: Intersection des rues Saint-Joseph et Legault
- Départs en continu entre 17 h et minuit

**CIRCUIT B – PARC RAYMOND-PITRE**

- Embarquement: Intersection des rues Édouard-Laberge et Antoine-Couillard
- Débarcadère: Intersection des rues de l'Église et Saint-Denis
- Départs en continu entre 17 h et minuit

Interdiction de stationnement de 16 h à minuit

Fouille de sac obligatoire

Zone piétonnière

Premiers soins Parent-Secours



**UN ÉVÉNEMENT SANS FUMÉE**

Pas de cigarette et vapoteuse conformément à la Loi sur le tabac

# COMMANDITAIRES DE LA FÊTE NATIONALE

## PRÉSENTATEURS OFFICIELS



Ville de  
Mercier



*Société nationale  
des Québécois  
du Suroît*

## MAJEUR



**Desjardins**  
Caisse de l'Ouest de  
la Montérégie



## ORGANISMES PARTENAIRES

- Club Radio-Amateur Sud-Ouest
- Corps de cadets 2972 Mercier
- Les Parrains de Mercier
- Mercier Ville Fleurie
- Objectif Mercier
- Société Saint-Jean-Baptiste

## PRESTIGE



ali\***sé**curité

## DISTINCTION

- Club de golf Belle Vue
- W.Côté et Fils ltée
- Réparations Robert Gervais
- Ville de Sainte-Catherine
- Duclos Chrysler Dodge Jeep Ram Fiat

# La Fête nationale du Québec

UN MONDE DE TRADITIONS

## PARC DES HIRONDELLES

**23 JUIN** ⌚ de 18 h 30 à minuit

**OUVERTURE DU SITE** 18 h 30



Arrivez tôt pour profiter de toutes les festivités!

**18 h 30**  
Musique d'ambiance



**19 h 15**  
Spectacle Patrick Lalonde



**20 h 45**  
Spectacle Yelo Molo



**21 h 45**  
Feux d'artifices



**22 h**  
Spectacle Yelo Molo



Bière locale disponible sur place

**FERMETURE DU SITE** 23 h 30

**24 JUIN** ⌚ de 9 h à 15 h

**OUVERTURE DU SITE** 9 h



**10 h à 15 h**  
Animation familiale / Jeux gonflables / Photobooth / Amuseurs publics / Parcours d'hébertisme / Maquillage / Jardinage



**10 h**  
Course familiale (1 km)



**10 h 30**  
Spectacle Maria Cannelloni et le Macaroni orchestra



**11 h à 13 h**  
Pique-nique familial (apportez vos couvertures) / Hot-dogs gratuits (offert par les Parrains de Mercier) / Distribution de snow cones



**12 h**  
Spectacle Violon Dingue



**13 h**  
Spectacle Anne-Lune

**FERMETURE DU SITE** 15 h



Fouille des sacs OBLIGATOIRE le 23 juin



Pas d'animaux



Pas de nourriture et de breuvage le 23 juin



Pas de cigarette et vapoteuse



Pas de bataille sous peine d'expulsion



Pas de vélo sur le site